

SAINT-MELANY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 8 septembre 2020

- **Les prochains conseil municipaux se tiendront:**
le mardi 29 Septembre 2020 à 17h
et le mardi 20 Octobre 2020 à 17h

Sont présents: Lorraine Chénôt, Barbara De Schepper, Didier Piolat, Paul Arnaud, Vincent Guillo, Lucy Renault, Fanny Waldschmidt,

Conseillers ayant donné leur procuration: Loïs Coltel à Lucy Renault, Damien Petit à Barbara De Schepper, Arlette Obry à Lorraine Chénôt.

Absent , Roger Lombardot.

Secrétaire de séance : Vincent Guillo

• REPONSES AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON

La mairie de St Mélany a été mise en cause dans deux requêtes adressées au tribunal administratif et pour lesquelles elle a du donner des explications:

- La première requête, à l'initiative de l'ancien maire Marc Minetto, porte sur l'affichage des convocations au conseil municipal, stipulant que la convocation au conseil du 10 Juillet n'a pas été aussi affichée sur le panneau communal d'information de Miaille.

Réponse de la Mairie: La convocation a bien été affichée sur le tableau officiel de la mairie, devant la mairie, mais aussi sur celui de Miaille avant d'être enlevée. Toutefois il n'y a pas d'obligation légale de faire l'affichage sur d'autres panneaux que le seul panneau officiel et contrairement au passé, l'information sur les dates de conseil a été très largement diffusée par le canal de la nouvelle lettre mail d'information mise en œuvre par le conseil municipal, qui est adressée à plus de 120 destinataires, dont Marc Minetto.

A l'avenir et conformément à la loi, les convocations aux conseils municipaux seront exclusivement affichées sur le panneau officiel de la mairie et les dates des prochains conseils indiquées sur la lettre mail d'information, dans le compte rendu du précédent conseil comme ci-dessus.

Vote : Approbation, 10 voix pour.

- La deuxième requête est à l'initiative d'ENEDIS contre l'arrêté du conseil municipal concernant la mise en place des compteurs linky.

Réponse de la mairie:

L'arrêté ne porte que sur les modalités de remplacement de ces compteurs, respect de la propriété privée et droit à l'information sur les données transmises par ces appareils et leur utilisation.

Lecture est faite de la lettre de réponse par Lorraine Chénôt.

Vote : Approbation, 10 voix pour.

• **COMPOSITION DE LA COMMISSION ELECTORALE**

Délégué du conseil municipal: Vincent GUILLO, suppléante: Lucy Renault

• **COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Proposition de porter sur les listes de tirage au sort les 10 conseillers + 14 habitants choisis par le conseil, le maire étant membre d'office.

Vote : Approbation, 10 voix pour.

• **CONSEIL NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

Délégué pour le conseil des élus : Loïs Coltel

Délégué pour le conseil des agents : Réjane Feltrin

Vote : Approbation, 9 voix pour, une abstention

• **LOCATION DU GARAGE DE Mme VANNIERE pour y installer le matériel communal du cantonnier.**

Loyer de 300€ annuel payé par semestre, un contrat de location est passé entre la commune et Mme Vannière, bail au 1^{er} Octobre 2020 pour deux années renouvelables.

Vote : Approbation, 10 voix pour

• **RENCONTRE AVEC LE CABINET DE GEOMETRE GEOSIAP**

Un RV a été provoqué avec ce cabinet pour faire un point sur les différents problèmes de cadastre, actes de propriété et adressage des habitations.

• **Le dossier d'adressage** est en phase de finition, la fin de cette opération permettra la mise en œuvre de l'installation de la fibre (internet) La numérotation est métrique, quelques précisions de noms de callades sont à régler, puis mettre en place des plaques de rues et les numéros. Voir possibilité de commandes groupées à la communauté de commune pour plaques et numéros.

Une réunion publique sur cette question sera organisée dès réception de la première proposition globale d'adressage du village.

• **Régularisations cadastrales.** Plusieurs secteurs nécessitent une officialisation de l'occupation des espaces publiques : Route du Villard bas . La totalité de cette voie n'est pas cadastrée, aucun acte administratif passé et pas de régularisation vis à vis des propriétaires. Le cabinet va faire une proposition financières pour l'exécution de cette mission (Arpentage, conciliations amiables, divisions parcellaires etc.). Plusieurs problèmes de propriétaires et contestations sont à régler. Voir aussi la possibilité de modifier le PLUI pour y inscrire cette voie. Proposition est faite par Géosiap de faire une recherche dans les archives du cabinet pour voir la situation réelle de différents secteurs et voies. `

• **LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THEMATIQUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE BEAUME DROBIE, candidatures**

Nous vous rappelons que tous les citoyens peuvent se porter candidats pour travailler dans ces différentes commissions, élus ou non. Merci de nous faire part de votre candidature à l'une ou l'autre des commissions suivantes.

Liste des commissions et personnes déjà candidates:

- **Finances**

- **Urbanisme:** Vincent Guillo

- **Enfance jeunesse:** Loïs Coltel
- **Culture, lecture publique:** Lucy Renault
- **Economie**
- **Agriculture:** Lorraine Chénot
- **Travaux et bâtiments**
- **Randonnées:** Vincent Guillo
- **Musées**
- **Sport**
- **Transition écologique:** Fanny Waldschmidt
- **Conseil d'exploitation SPANC:**
- **Conseil d'exploitation Ordures ménagères:** Barbara De Schepper

• **ACCUEIL DU SECRETARIAT DU SIVOS DANS LE SECRETARIAT COMMUNAL**

Réjane Feltrin, secrétaire de la mairie de St Mélanie étant aussi la nouvelle secrétaire du SIVOS et Barbara De Schepper la présidente du SIVOS, il a été proposé que le secrétariat du SIVOS soit hébergé dans le secrétariat de la commune de Saint Mélanie.

Une convention sera passée entre le SIVOS et la commune pour participation aux charges du local communal du secrétariat. (charges courantes, reprographie etc)

Vote : Approbation, 10 voix pour.

• **PROJET DE VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL près du hameau du Charnier**

Proposition d'Antoine et Pascal Waldschmidt pour acquérir 2,4 ha pour un prix de 2000€ dans le cadre d'une exploitation agricole.

Vote sur un accord de principe, sous réserve de modalités administratives et légales de la cession (publicité)

Vote : Approbation, 9 voix pour.

Fanny Waldschmidt ne participe ni au débat ni au vote.

QUESTIONS DIVERSES:

- **DSIL, dans le cadre du plan de soutien à l'économie, proposition a été reçue de lancer des investissements à court terme pour les municipalités sur les thèmes suivants : Transition écologique, résilience sanitaire et préservation du patrimoine public classé ou non classé.**

Après réflexion, voici les projets qui pourraient faire l'objet de cette demande de financement:

- Aménagement place du marché, point d'eau
- Rénovation calade du Villard
- Restauration de la cure, travaux de sauvegarde et de préparation.
- Réfection du mur de soutènement de la terrasse du bon Port.

La préférence générale se porte à priori sur le projet de la cure.

En attente de devis d'entreprises et d'estimations de travaux pour ces différents projets avant de mettre en forme un dossier de demande de subvention pour la fin du mois

- **Relevés des compteurs d'eau** ce 15 Septembre, même procédure de relevés dans les différents hameaux par les conseillers.

Faire un état des lieux des tabourets de compteurs pour lister les entretiens à réaliser (plaques abîmées, compteurs humides, tabourets remplis de terre etc)

- Voir avec Baptiste Oddos la **création d'adresses mail pour la commune** et les conseillers avec le nom de domaine "saintmelany.fr"

